

Procès-verbal de la séance du vendredi 5 juin 2026

Présents : Claudie CELIE CARTAYRADE, Philippe CAVALIER, Colette LEMBERT, Fabien FOURNIER, Gislaine ALRIC NASR, Daniel MARRAGOU, David ROQUES, Cindy COMAYRAS FAVIER, Christelle VAN GHELUWE, Bernard MAURY.

Absente : Françoise BERNAT DUCROQUET (a donné procuration)

Absente excusée : Christelle VAN GHELUWE

Secrétaire de séance : Fabien FOURNIER

1) Approbation du compte rendu du 27 avril 2026 : approuvé à l'unanimité

2) Désignation des délégués pour les élections sénatoriales

Le conseil municipal a procédé à l'élection du délégué titulaire et des trois suppléants pour les élections des sénateurs qui aura lieu à Rodez le dimanche 27 septembre 2026.

Déléguée titulaire : Claudie CELIE CARTAYRADE

Délégués suppléants : Philippe CAVALIER, Colette LEMBERT et Fabien FOURNIER.

3) Acquisition du terrain AB 31 à Marzials : Mme JUERY GAILLARD Marylène a mis en vente ses biens à Marzials. Il est proposé d'acquérir la parcelle AB 31 qui se situe en face du parking afin de réaliser des places de stationnement supplémentaires et d'aménager cette entrée du village. Le prix de vente est fixé à 10 000€. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'acquérir cette parcelle AB31. L'acte sera réalisé par Me CUNIENQ à Salles-Curan.



- 4) Indemnités des élus :** La préfecture demande de revoir les indemnités des adjoints votées le 20 mars dernier dans le cadre d'un recours gracieux car en raison d'une erreur matérielle le taux de 10.99% a été voté pour les adjoints alors qu'il doit être de 10.89%. Profitant de ce changement, Mme la Maire propose de rectifier cette erreur et de porter à 10.89% les indemnités des adjoints à compter du 20 mars 2026 au 30 juin 2026 et de modifier les indemnités de la façon suivante à compter du 1^{er} juillet 2026 :

Maire : 24.47% de l'indice terminal (diminution)

Adjoints : 12.10% sachant que le total ne dépasse pas le total de 60.77% conformément à la loi. Le conseil approuve ces changements.

- 5) multi-services :** A la suite de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée, le multiple rural va être remis à disposition de la commune.

La mairie va être informée prochainement de la procédure. Le conseil va prochainement étudier le devenir de cette activité.

- 6) Délégué à l'agence départementale d'Aveyron ingénierie :** Le conseil municipal désigne Claudie CELIE CARTAYRADE déléguée à l'Agence départementale d'Aveyron Ingénierie.

- 7) Délégué à la protection des données RGPD -SMICA :** Le conseil municipal désigne Claudie CELIE CARTAYRADE déléguée RGPD au SMICA.

- 8) Référent communal en santé environnement :** Le conseil municipal désigne Gislaine ALRIC NASR référente en santé environnement.

- 9) Projet de l'association « Sauvons Saint Martin d'Ayguebonne »**

Le conseil est favorable a apporté une aide matérielle pour l'enlèvement des pierres situées dans le chœur, issue de la démolition d'une mangeoire, permettant ainsi de dégager le chœur (Projet qui doit être mené cet été avec l'association).

Le conseil municipal s'est ensuite prononcé, après longue discussion, sur l'engagement de l'étude de diagnostic d'un montant de 43.

Après délibération et vote, les 10 membres de l'assemblée, présents ou représentés, se sont prononcés de la manière suivante :

A la question « désirez-vous que nous acceptions de signer cette étude ? »

Nous avons obtenu les réponses suivantes :

Refusent 8 voix

Accepte 1 voix

S'abstient 1 voix

Parmi les arguments qui ont été présentés, l'essentiel est l'instabilité de la situation financière de notre pays, le manque d'assurance quant à la certitude de recevoir les subventions qui pourraient nous être octroyées. Les divers devis de réfection des bâtiments communaux engagés ou à engager dont 3 sur des églises en 2026, ainsi que les demandes de mises aux normes d'autres bâtiments communaux qui impliqueront des demandes de subventions auprès des mêmes co-financeurs. Les bâtiments occupés et ouverts au public seront prioritaires en ce début de mandat.

10) Questions diverses :

Organisation des réunions publiques : Elles auront lieu les lundis 8 juin à Montjoux, 15 juin à Roquetaillade, 22 juin à Marzials et 29 juin à Candas. Un point est fait sur les thèmes qui seront abordés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00

Délibéré en séance les, jour, mois et an susdits,

La Maire

Le secrétaire

Claudie CELIE CARTAYARDE

FOURNIER Fabien

